



Création Renouvellement Mutation Licencié autre club :.....

Date d'inscription : Fin de la période d'essai :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de Naissance :

Téléphone : Téléphone :

Email :

Profession (facultatif):

Présence le (indicatif) : LUNDI MERCREDI VENDREDI SAMEDI

FLEURET EPEE SABRE GAUCHE DROITIER POIGNEE ORTHO POIGNEE DROITE

PRET DE MATERIEL

VESTE MASQUE PANTALON SOUS CUIRASSE BUSTIER CUIRASSE
 [][][] [][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][]

ASSURANCE

Option O (inclus dans la licence) Option A (3 €) Option B (4 €)

COTISATION ANNUELLE (non remboursable)

BABY M7/M9 M11à M20
 ADULTE ETUDIANT FAMILLE

Partie réservée - Ne pas remplir

LICENCE & COTISATION	
ASSURANCE	
PRET DE MATERIEL	
TOTAL	

CAUTION LOCATION DE 200 Euros

OUI NON

CAUTION NETTOYAGE 15 Euros

OUI NON

CERTIFICAT MÉDICAL

daté du

PAIEMENTS

Montant

Moyen et date de paiement

1ER VERSEMENT		
2EME VERSEMENT		
3EME VERSEMENT		

Conditions de location

Les Équipements sont inventoriés. Le prix de la location est annuel. Deux chèques de caution sont demandés (voir tarifs Saison en vigueur)

Le Tireur ou son responsable légal s'engage à entretenir les équipements loués et à signaler, sans délai, toute éventuelle dégradation.

En cas de casse du matériel, sauf compétitions, les frais d'entretien et de réparation du matériel sont à la charge du Tireur ou de son responsable légal.

Toute somme perçue au titre de la location d'équipements est définitivement acquise au C.E.G.T. même en cas de restitution anticipée.

Les Équipements seront obligatoirement rapportés propres (dans le cas contraire la caution de nettoyage serait encaissée) et en bon état à la fin de la saison sportive. Le chèque de caution "location" sera alors rendu, sauf en cas de non restitution, de perte ou dégradation d'une partie ou de la totalité des équipements loués.

Le Bureau décidera alors du montant de la réparation du dommage qui sera facturé à l'emprunteur ou éventuellement retenu sur le chèque de caution.

Entretien :

Les Tenues (Veste et Pantalon) peuvent être lavées à la machine à 40°. Le masque peut être lavé en machine à 40° sans essorage. En aucun cas, il ne faut laver la Cuirasse Électrique.

Les Tireurs peuvent commander le matériel qui leur est nécessaire à la pratique de l'Escrime auprès des Membres du Bureau.

Nom _____ Prénom _____

Date et Signature

Autorisation de reproduction et de représentation de photographies et/ou images vidéo-son

Je soussigné (e)

Exerçant l'autorité parentale sur le tireur :

ACCEPTE

qu'il soit photographié, filmé ou enregistré lors des entraînements dispensés en club, en stage et organisés dans le respect des statuts et règlements du CEGT et/ou de la FFE :

- qu'il soit photographié, filmé ou enregistré lors des compétitions ou manifestations organisées et/ou autorisées par le CEGT et/ou la FFE

AUTORISE le CEGT à reproduire ou représenter un/des documents indiqués ci-dessus (photographie, enregistrement vidéo, son, vidéo-son) dans ses outils de communication et/ou de promotion, quel que soit le type de support, à destination du club, de la ligue et de la fédération

M'ENGAGE à ne prétendre à aucune rémunération liée à l'utilisation et à la diffusion d'un document me concernant.

LE CEGT S'ENGAGE à respecter le droit à l'image concernant ma vie privée et/ou ma dignité dans le cadre de la loi du 17 juillet 1970 « tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens » intégrée à l'article 9 du Code Civil qui affirme le principe selon lequel « la représentation d'une personne clairement identifiée suppose son autorisation expresse sous peine de porter atteinte à son droit à l'image »

Date et signature du (des) parents du tireur ou de l'adulte:

DIVERS :

.....

.....

.....

.....